



Le Label Ramsar

Quels intérêts pour les territoires ?

Illustration par des exemples sur des sites labellisés Ramsar

Les zones humides, un patrimoine mondial reconnu par une convention et un label

Les milieux humides comptent parmi les écosystèmes les plus productifs et diversifiés de la planète. Les fonctions qu'ils assurent sont le fondement de multiples services indispensables à la vie et au bien-être humain : maintien de la biodiversité, atténuation des crues et des sécheresses, contribution à l'amélioration de la qualité de l'eau, atténuation du changement climatique, production de ressources naturelles, patrimoine paysager et culturel...

La **Convention** de Ramsar (ville d'Iran où a été signée la convention, le 2 février 1971) est un traité inter-gouvernemental visant la conservation et l'utilisation durable des zones humides. Le **label** associé à cette convention valorise des milieux humides dont l'utilisation par l'Homme a permis de conserver une forte qualité écologique. Le label permet de mettre également en lumière les dimensions sociales et culturelles associées à ces milieux.

La désignation en tant que site Ramsar constitue pour chaque zone humide concernée, **un label de reconnaissance de leur importance internationale**, et l'appartenance à un réseau mondial de sites.



Un label Ramsar, pour quoi faire ?

Le label Ramsar reconnaît avant tout **un engagement collectif en faveur de la préservation des milieux humides**.

- ➔ Le label constitue une reconnaissance de **l'intérêt écologique du site**, il **récompense** et **valorise** les actions de gestion durable, et **encourage** ceux qui les mettent en œuvre à les poursuivre.
- ➔ Il traduit également **un engagement à aller plus loin** dans la conservation des milieux, notamment par une gestion coordonnée, une meilleure sensibilisation et valorisation du site.

Il **diffère** des outils usuels associés à la préservation de l'environnement dans la mesure où il ne s'agit **ni d'une protection réglementaire, ni d'un outil de gestion**.

Le label autorise ainsi une **grande liberté dans sa déclinaison** par les territoires. Il illustre la volonté de préserver les patrimoines naturels et culturels du site et constitue un moyen de **faire du lien entre les différentes actions** qui y concourent (Natura 2000, documents de planification, actions menées sur les bassins versants...).

Quelques **axes structurants** peuvent caractériser un projet Ramsar.

- | | |
|---|--|
| ▶ | Mobiliser et expérimenter autour des milieux humides |
| ▶ | Renforcer et partager les connaissances |
| ▶ | Mettre en valeur les acteurs et les activités contribuant à la bonne gestion des milieux |
| ▶ | Proposer de nouvelles façons de découvrir les richesses du territoire |
| ▶ | Profiter d'une dynamique de réseau et d'une visibilité internationale |

Les exemples présentés ci-après ne sont pas toujours directement liés au label Ramsar (Réserve de Biosphère, Natura 2000, stratégie touristique...), mais ils existent sur des territoires labellisés. Ils permettent d'illustrer des actions qui pourraient être présentées et défendues dans le cadre d'un projet Ramsar.

• Lac de Brennilis, vue sur la montagne Saint-Michel ©H. Ronne

Mobiliser et expérimenter autour des milieux humides

La labellisation invite à dépasser les seuls enjeux de conservation des habitats naturels et à croiser les approches : biodiversité, gestion de la ressource en eau, usages, culture, histoire, tourisme..., pour faciliter le dialogue et la mise en commun des enjeux.

L'implication forte des élus garantit la pérennité et la capacité de mobilisation du projet Ramsar.



• Le Marais Vernier ©T. Houyel

Marais Vernier

Un **réseau d'acteurs locaux** (collectivités, Parc naturel régional, associations, État...) construit et porte le programme d'actions Ramsar. L'accueil du **8^{ème} séminaire annuel** Ramsar a permis au site de faire connaître localement le label et de rassembler autour d'un projet commun.

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande anime le réseau des « **Observ'acteurs** » à destination des habitants, qui participent au suivi de la faune et de la flore.



• Opération « Marais propre » dans l'Audomarois ©La Voix du Nord

Marais audomarois

Un « **groupe de travail marais** » se réunit chaque trimestre. Co-animé par le Parc naturel régional et la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO), ce groupe rassemble des élus et représentants techniques des collectivités, associations, services de l'État. Pour répondre aux enjeux écologiques sur le marais, une réflexion est actuellement en cours pour accompagner la **transition agro-écologique des activités agricoles**.

L'**opération « Marais propre »** rassemble chaque année plusieurs centaines de personnes, habitants, associations et partenaires autour du nettoyage du marais audomarois et d'un grand pique-nique collectif.

Vallées de la Somme et de l'Avre

Une démarche de **projets pilotes** : programme de développement touristique « vallée idéale », chantier participatif d'arrachage de jussie, création d'une frayère à brochets et suivi participatif des poissons migrateurs... Ces projets sont portés par différents partenaires : syndicat de bassin, associations, fédérations, collectivités.

Lac de Grand-Lieu

De nombreuses animations créées pour la Journée mondiale des zones humides (JMZH) : partenariat entre acteurs du site, sensibilisation des habitants, accueil de la journée de lancement de la JMZH.



• Baie d'Audierne ©E. Berthier

Et aussi : inventaires participatifs, fête de site, séminaire et colloques annuels...

Renforcer et partager les connaissances

Le label peut devenir un véritable outil de transmission des enjeux environnementaux locaux et de mise en avant des actions menées auprès de l'ensemble des usagers. Ce travail de sensibilisation et de pédagogie autour du fonctionnement, des sensibilités et des richesses des milieux humides est toujours à renouveler. Il doit s'adapter à l'évolution des usages, des connaissances et aux différents publics. Ce partage des connaissances est facilité par des temps et des espaces de convivialité, qui s'incarnent notamment autour de maisons de site.

Marais audomarois

La [maison du site](#) a été conçue comme un espace culturel et le point de départ de la découverte du marais. Expositions permanentes et temporaires permettent d'explorer son histoire à travers les âges et les zones humides d'ici et d'ailleurs, avec maquettes 3D, vidéos, documents sonores... Un médiateur accompagne les visiteurs dans cette découverte du marais et anime des ateliers thématiques à destination des scolaires autour de la biodiversité et de l'eau. Une **Encyclopédie numérique du marais** est en projet.



Lac de Grand-Lieu

La [maison du lac de Grand-Lieu](#) s'articule autour d'un centre d'exposition, d'un sentier de découverte jalonné de stations d'observation, et d'une terrasse d'observation pour donner à voir et comprendre le paysage. Les **formations** en environnement et écologie, conférences et animations peuvent y trouver des ressources, un **espace de travail** et du matériel d'observation.



Étangs de la Narbonnaise

Les [Archives du sensible](#) ont été mises en place par le Parc naturel régional de la Narbonnaise pour recueillir les paroles et savoirs des habitants. Ce patrimoine se réinvente sous des formes multiples (écrit, son et image) pour faire découvrir toutes les facettes du territoire.

Une salle de classe a également été aménagée pour la découverte des zones humides, baptisée **salle Ramsar**.

Marais de la Brenne

Un réseau d'**animateurs nature** bénéficie de la labellisation **Qualinat**, démarche qualité reconnue officiellement par le ministère du tourisme.

La [Classe Ramsar](#) animée par le Parc naturel régional de la Brenne a emmené des élèves de CM2 à la découverte des zones humides : ateliers en salle et sur le terrain, voyage scolaire et accompagnement artistique et technique ont rythmé l'année, avec une présentation des réalisations à la fin de l'année.

Et aussi : des expositions, des cinés-débats, des cafés-Histoire, des atlas dématérialisés, des études participatives, des lettres d'information Natura 2000-Ramsar, l'accueil de scolaires et périscolaires, des partenariats de recherche associant gestionnaires, université et associations locales...



Mettre en valeur les acteurs et les activités contribuant à la bonne gestion des milieux

Les **usages locaux** qui s'exercent sur le site, ainsi que les actions dédiées à sa gestion et à sa préservation bénéficient de cette reconnaissance. Le label peut également permettre de faire évoluer certaines pratiques autour d'un projet qui encourage les usages respectueux des milieux humides.



• Marais du Fiers d'Ars ©P. Sabarthez/CDCI-Île-de-Ré

Marais audomarois

Un **réseau d'éco-acteurs** réunit des hébergeurs, des restaurateurs, des gérants de site touristique et des associations pour échanger sur des bonnes pratiques à mettre en place, participer à des formations afin de mieux connaître la faune et la flore et sensibiliser d'autres éco-acteurs potentiels.

Camargue

Un **réseau d'éco-acteurs** réunit des acteurs socio-économiques qui s'engagent pour l'environnement et le développement durable sur le site (conchyliculteurs, papeteries, coopérative aquacole...).

Marais du Fier d'Ars

Les **sauniers de l'île de Ré** font connaître leur métier et son environnement particulier en précisant sur leur emballage l'appartenance au réseau Ramsar.

Basses Vallées Angevines

L'élevage extensif constitue l'activité majeure pour le maintien des milieux et des paysages. Les éleveurs y développent des pratiques de fauche respectueuses des oiseaux nicheurs et valorisent leur production de viande bovine à travers la **marque « L'éleveur et l'oiseau - Le bœuf des Vallées »**, en référence à la protection du rôle des genêts.



• Troupeau de bovins des Vallées Angevines ©leleveuretloiseau.wixsite.com

Et aussi : soirées dégustation avec des producteurs locaux, marquage de produits, ambassadeurs de site, démarche de qualification de Guides nature...

Proposer de nouvelles façons de découvrir les richesses du territoire

La reconnaissance internationale apportée par la labellisation met en lumière des territoires qui s'engagent en faveur d'un patrimoine naturel, à la fois **cadre de vie de qualité** et **source d'attractivité pour des visiteurs**.

• Observatoire Horizons en Camargue



Camargue

La réflexion sur les relations Homme - nature et la valorisation d'une approche sensible des milieux humides ont donné vie au parcours artistique « [Les sentiers de l'eau](#) », un itinéraire jalonné d'observatoires atypiques pour donner à voir et à comprendre la diversité des milieux deltaïques et valoriser le territoire camarguais.

Étangs de la Narbonnaise

Le site Ramsar des Étangs de la Narbonnaise met l'accent sur le [tourisme ornithologique](#) et développe des outils de communication spécifiques pour ce public principalement anglophone : page internet, vidéos, application pour smartphone, brochures...

La promotion de cet écotourisme est associée à une meilleure répartition des sites d'observation, à une canalisation du public et à la mise en place d'observatoires.

Vallées de la Somme et de l'Avre

Un **livre** réunissant photographies, iconographies, dessins et textes autour des visions sensibles du paysage permettra au site des Vallées de la Somme et de l'Avre de faire connaître le patrimoine local aux visiteurs et aux habitants.



• Petite Camargue ©A. Martinez



• Vallées de la Somme et de l'Avre ©CD80

Et aussi : des vidéos de présentation sur l'histoire des zones humides, leurs usages, leur fonctionnement et la biodiversité, une table d'orientation Ramsar, des sets de table, le développement d'une charte graphique et d'une signalétique unifiée, une route touristique patrimoniale valorisant les milieux, le bâti traditionnel et les activités professionnelles...

Profiter d'une dynamique de réseau et d'une visibilité internationale

Les sites Ramsar constituent **un réseau de professionnels** qui permet aux acteurs, élus et gestionnaires, d'échanger sur des expériences et des problématiques communes (gestion des milieux et des usages, valorisation et sensibilisation, préservation et gestion de la fréquentation...). Si le label demeure encore méconnu du public, sa diffusion passe par le renforcement progressif de ce réseau et de ses **outils de communication** à l'échelle nationale et par un travail de signalisation à l'échelle des sites.

Au niveau national

Sous l'impulsion de l'association Ramsar France, un **séminaire** est organisé chaque année sur un site Ramsar, afin de favoriser les échanges directs entre gestionnaires, élus et acteurs des sites Ramsar.

Chaque année, la **Journée mondiale des zones humides (JMZH)** est organisée le 2 février, pour célébrer la signature de la Convention Ramsar. L'occasion de proposer sur les territoires des animations pour tous les publics.

Région des Hauts-de-France

L'antenne locale du Forum des Marais Atlantiques (FMA), avec l'appui de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, anime le **réseau des sites Ramsar des Hauts-de-France**. Des rencontres régulières permettent des échanges entre les sites, et le travail sur des projets communs.

Des programmes européens

Le programme Erasmus+ **WONDER** (Wetlands : Observe Nature, Discover Europe, React) vise à **sensibiliser des collégiens** aux milieux humides à travers l'établissement d'un partenariat entre plusieurs établissements scolaires de sites Ramsar (France, Estonie, Grèce).



Les sites *Marais du Cotentin et du Bessin*, *Baie des Veys et des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut* (en cours de labellisation) participent à ce projet pluridisciplinaire sur 2 ans.

Le programme européen Interreg **Itinérance aquatique** fédère différents parcs naturels en France, Belgique et Luxembourg. Il a pour objectifs : la **valorisation des milieux humides à travers des actions culturelles et touristiques** destinées au grand public, la mise en réseau d'acteurs et de sites, la satisfaction des attentes des clientèles pour le tourisme de nature, la sensibilisation à ces milieux et à leur protection.



• Séminaire Ramsar dans le Doubs 2017 ©zones-humides.org

Et aussi : une communication spécifique avec des fiches Ramsar par site, un réseau de centres d'accueil nature situés dans des zones humides et sites Ramsar...

Quelques vigilances et des facteurs de succès

Une **absence de financement dédié** à ce jour → mais la possibilité de **s'appuyer sur Ramsar pour donner de la visibilité aux projets**, fédérer les financeurs et trouver les moyens d'animer la démarche Ramsar.

Une **notoriété limitée du label** → nécessite une **communication régulière** sur le projet, les actions menées, et le développement d'actions festives associant les acteurs locaux (Offices de tourisme, associations, réseaux scolaires...).

Une **démarche, un mode d'action**, plus qu'un outil clé en main à déployer → nécessite l'implication forte des élus dans le temps et une **construction collective** du projet Ramsar sur le territoire.

L'impression d'un **foisonnement d'outils** et une baisse de mobilisation des acteurs impliqués dans la gestion des milieux naturels → implique de définir une **gouvernance** souple, conviviale, bien articulée à Natura 2000 et un renouvellement régulier des actions.



Une démarche à construire ensemble...

Le label constitue à la fois une **reconnaissance** internationale et un **engagement clair** des territoires en faveur de la préservation de la qualité de leurs milieux humides. Il demeure une démarche souple, une opportunité de mise en commun et de communication à adapter aux problématiques locales.

La dynamique qui s'attache au label relève donc pour beaucoup de **l'engagement des territoires de le faire vivre au travers d'un projet partagé, de l'animer et de le faire connaître**, aussi bien à l'intention de la population locale qu'en direction des visiteurs, attirés par la promesse d'espaces naturels préservés et témoins d'une histoire unique des relations entre une société et son environnement.



Contacts de la cellule d'animation sur les milieux aquatiques et la biodiversité (CAMAB)

Département du Finistère
Service Patrimoine naturel, littoral et randonnée
32, bd Dupleix - CS 29029 - 29196 Quimper cedex
Tél. 02 98 76 21 48 - Fax 02 98 76 24 60
Courriel : marie.begue@finistere.fr

Forum des Marais Atlantiques, antenne relais de Brest
40 quai de la douane 29200 Brest
Tél. 02 56 31 13 65
Courriel : amagueur@forum-marais-atl.com

finistere.fr